

Le 6 juin 2024

Réseau STAR'T : Thonon Agglomération prépare la transition énergétique de sa flotte de bus

Thonon Agglomération est propriétaire et gestionnaire de la flotte de bus circulant sur les lignes urbaines du réseau STAR'T ⁽¹⁾. Dans le cadre des études préparatoires à une évolution de la motorisation des véhicules, devant accélérer la démarche de transition écologique, un bus électrique va circuler et être testé jusqu'à fin octobre dans l'agglomération.

Il sera mis en service mi-juin 2024 sur la ligne A dans un premier temps (Centre médical du Chablais/Ciné Léman). Les usagers pourront y accéder aux mêmes conditions que tout autre véhicule. Ce bus fait l'objet d'une location auprès d'une société de transport qui l'exploite actuellement sur un autre territoire.

_ Le parc actuel déjà aux normes antipollution

Si, à partir de 2025, tous les bus et cars circulant dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants ⁽²⁾ devront réglementairement être "à faibles émissions", l'agglomération n'a pas attendu d'être soumise à cette obligation pour s'inscrire dans cette dynamique et répondre aux exigences : dans le cadre de la délégation de service public des transports collectifs mise en place en 2022, elle s'est engagée à renouveler annuellement sa flotte par des véhicules Euro 6, catégorisés "à faibles émissions". Jusqu'en 2028, dernière année du contrat, cela représente un investissement annuel de 1,2 million d'euros par an.

_ Les objectifs du test sur le réseau STAR'T

Pour anticiper de futures évolutions réglementaires, et considérant que la durée moyenne de circulation d'un bus est de 7 ans, Thonon Agglomération a d'ores et déjà engagé la réflexion pour une motorisation dont l'impact écologique serait encore plus limité, en tenant compte des spécificités du territoire.

Alimenter une étude dédiée

En collaboration avec des experts du groupe RATP Dev, les élus communautaires ont appréhendé début 2024 différentes solutions de motorisation : HVO ou GTL (huile végétale hydrotraitée), électrique, B100 – énergie végétale, diesel, GNV, hydrogène. Certaines requièrent toutefois des aménagements et installations sécuritaires excessivement coûteux, ou sont encore techniquement insuffisamment abouties.

La réflexion autour de l'électrique va ainsi être poussée, cette technologie étant par ailleurs la plus adaptée au contexte urbain. Des études de faisabilité sont engagées sur ce second semestre 2024, dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le test réalisé avec le bus électrique va permettre d'alimenter les travaux qui seront conduits ces prochains mois. Une orientation pourra ainsi être prise d'ici début 2025, et une décision sera prise par la suite dans la perspective du renouvellement de la délégation de service public (1^{er} janvier 2029).

(1) Les cars circulant sur les lignes interurbaines appartiennent à l'entreprise Borini Chablais, cotraitante dans le cadre de la Délégation de Service Public.

(2) Population de Thonon Agglomération : 95 635 habitants (INSEE 2023)

Etudier la compatibilité d'une alimentation électrique avec les caractéristiques locales

Le test permettra de valider les modalités de recharge du véhicule sur le dépôt de bus du réseau STAR'T situé à Anthy-sur-Léman, mais aussi la compatibilité de cette technologie avec les caractéristiques géographiques du territoire (déclivité notamment). La ligne A a été retenue pour ce faire car elle est celle qui présente la plus longue distance de parcours, en centre-ville et au-delà, dont une montée aux Harpes.

Démontrer la réduction des nuisances

Les évolutions envisagées sur la motorisation des véhicules s'intègrent enfin plus largement dans les projets d'aménagement du centre-ville de Thonon-les-Bains, et notamment autour du pôle d'échanges multimodal. L'enjeu est en effet de réduire plus encore les nuisances liées à la circulation des véhicules.

La flotte actuelle sur les lignes urbaines du réseau STAR'T

- 20 bus
- Conformés à la norme en vigueur Euro 6 (dernière norme antipollution en vigueur)
- Age moyen : 4,5 ans

CONTACT PRESSE : Caroline Blondet

Service communication

+33 (0)4 50 31 25 00 | c-blondet@thononagglo.fr